

Les prix en reconnaissance d'éminents services rendus en médecine interne générale 2025

Modalités

La Société canadienne de médecine interne (SCMI) invite les candidatures pour les Prix pour services éminents en médecine interne générale. Ces prix sont décernés chaque année à des médecins qui se sont distingués dans le domaine de la médecine interne générale (MIG) dans l'un des domaines suivants :

- pratique clinique
- recherche
- éducation médicale
- l'avancement de la spécialité
- promotion de la santé.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit :

- Être médecin résidant au Canada et autorisé à exercer sa profession au Canada.
- Consentir à sa mise en candidature.
- Être membre de la SCMI en règle.
- Avoir une réputation soutenue d'excellence et d'innovation dans le domaine de la MIG.
- Faire preuve d'expérience et de sagesse approfondies qui reflètent les principes et les valeurs de la MIG.
- Avoir fait des contributions au long de sa carrière professionnelle qui le distingue clairement de ses pairs.

PRIX

La Société peut remettre jusqu'à deux prix par an. Chaque récipiendaire recevra :

- Une plaque attestant de la reconnaissance par leurs pairs et par la SCMI de leurs réalisations dans le domaine de la MIG.
- Pour recevoir le certificat lors du Congrès annuel de la SCMI du 15 au 17 octobre 2025 à Halifax, chacun des récipiendaires recevra également* :
 - Une inscription gratuite au congrès.
 - Remboursement des frais de déplacement en classe économique (à partir de la ville de résidence).
 - Remboursement des frais d'hébergement (une nuit + taxes dans une chambre standard à l'hôtel hôte).

* Aucune valeur monétaire si le récipiendaire n'assiste pas au congrès 2025 ; les frais accessoires, les cours avec des frais supplémentaires et les autres dépenses ne sont pas inclus ; ne peut pas être transféré à une année ultérieure. La plaque sera envoyée par courrier si le récipiendaire n'est pas en mesure d'assister au congrès.

- Le nom de chaque lauréat sera dévoilé par les médias sociaux, le site Web de la SCMI, le bulletin électronique et/ou la [RCMIG](#).

INSTRUCTIONS POUR LA NOMINATION

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

1. Le curriculum vitae du candidat.
2. Une lettre du proposant dans laquelle il précise les motifs de la candidature et met en relief les réalisations du candidat dans son domaine.
3. Une lettre du second proposant qui soutient la candidature où celui-ci expose son point de vue sur la candidature.

Veuillez envoyer le dossier de candidature par courriel en documents PDF séparés nommé de manière cohérente (p. ex : JohnSmith_CV.pdf.) Les soumissions sont acceptées en anglais et en français. Toutefois, les soumissions en français doivent également être fournies en anglais.

DATE LIMITE : 15 MAI 2025

Veuillez transmettre le dossier de candidature à info@csim.ca.

N.B. :

- Les [anciens lauréats](#) d'un prix en reconnaissance d'éminents services rendus en médecine interne générale (anciennement les prix Osler) ne peuvent pas être nommés.
- Veuillez communiquer sans tarder avec le bureau de la SCMI si vous ne recevez pas d'accusé de réception dans les 72 heures de la transmission. Il incombe au proposant de veiller à ce que la SCMI reçoive la candidature; la candidature reçue après cette date ou incomplète sera rejetée. Le non-respect du processus de candidature et la soumission de candidatures incomplètes peuvent entraîner le rejet des candidatures.